" profonde vénération pour notre humble person-"ne. Dans ces lettres, vous avez manifesté un "tel attachement à l'Ordre, auquel nous présidons "malgré notre indignité, vous nous avez fait de "tels souhaits, et vous nous avez promis d'adres-"ser à Dieu pour Nous, qui plions sous le lourd "fardeau du gouvernement, de si ardentes priè-"res, que notre cœur est demeuré profondément "ému de ces sentiments de filiale piété. Dans la "mesure de nos forces, nous aurons toujours à "cœur votre bonheur et votre prospérité. Et vous, "Filles très chères, nous vous v invitons instam-"ment: suivez les conseils et les exemples de votre "glorieuse Mère, et, tenant vos lampes pleines de "l'huile de vos bonnes œuvres, attendez la venue "de cet Epoux auquel vous avez promis perpé-"tuelle fidélité.

"Mais tandis que nous nous adressons aux Sœurs du Deuxième et du Troisième Ordre régulier, il nous revient à l'esprit que nos devoirs de père nous rattachent aussi au Tiers-Ordre séculier. Dès notre jeune âge, le Tiers-Ordre a été l'ob- jet de notre affection; nous avons consacré no- tre plume, (encore qu'inhabile) à sa propagation et à son accroissement; nous étions tout prêts à la lui consacrer encore dans l'avenir; mais voici que la voix du Vicaire de Jésus- Christ nous a enlevés à notre chère Province et nous a fait passer des occupations moins éten- dues du Tiers-Ordre à la charge plus lourde et plus difficile du Premier Ordre. A vous aussi, membres du Tiers-Ordre, nous devons mainte-